



## Décisions de la 14ème Réunion du Comité des Secrétaires Permanents du CEWARN

**19 juillet 2019**  
**Radisson Blu, Addis-Abeba**

La 14ème Réunion du Comité des Secrétaires Permanents (CSP) du CEWARN représentant les États membres de l'IGAD s'est réunie le 19 juillet 2019 à l'hôtel Radisson Blu à Addis-Abeba, en Éthiopie. La réunion du CPS a été précédée par la 13ème réunion du Comité Technique d'Alerte Précoce (TCEW), composée des Présidents des Unités Nationales d'Alerte Précoce et de Réaction Rapide au Conflit (CEWERU), des partenaires des OSC ainsi que des points focaux de l'IGAD des ministères des Affaires Étrangères des États membres, qui a eu lieu également à Addis Ababa du 17 au 18 juillet 2019.

Basée sur l'évaluation des progrès accomplis par le Comité Technique dans la mise en œuvre du cadre stratégique du CEWARN 2012-2020 et sur l'ensemble de recommandations identifiées pour guider les opérations du CEWARN de 2019 à 2020, le CSP a adopté les décisions suivantes:

### ***Déploiement complet du système intégré de collecte et d'analyse de données***

1. Les CEWERU nationaux joueront un rôle moteur dans la mise en place des systèmes nationaux de collecte de données d'alerte précoce adaptés à leurs contextes particuliers (y compris l'implication des organisations de la société civile, des structures de Gouvernement existantes, des sources d'information ouvertes ou d'autres moyens); l'unité du CEWARN soutiendra les CEWERU nationaux qui mettront ensemble en place des normes minimales pour un système harmonisé de collecte de données dans tous les États membres;
2. Les données du terrain et leur analyses étant essentielles au fonctionnement du CEWARN, les CEWERU nationaux partageront régulièrement des données avec l'unité du CEWARN; l'unité CEWARN et les CEWERU nationaux renforceront les protocoles existants de vérification et de validation de l'information en vue de leur diffusion aux niveaux respectifs;
3. L'unité du CEWARN et les CEWERU nationaux continueront à utiliser des sources d'information ouvertes des données pour renforcer l'analyse régionale.



**CEWARN**

IGAD Conflict Early Warning  
& Response Mechanism

## ***Renforcement des capacités des unités nationales des CEWERU et du CEWARN***

4. Le CEWARN travaillera avec les CEWERU nationaux sur un processus de revitalisation afin de leur permettre de mieux fonctionner; le processus de revitalisation mettra l'accent sur l'élargissement de la composition des comités de pilotage nationaux du CEWERU; l'élaboration de directives opérationnelles du CEWERU là où elles sont inexistantes; régulariser leurs réunions; et renforcer le bureau de coordination du CEWERU;
5. Les États membres doivent institutionnaliser les CEWERU nationaux en tant que structures nationales de prévention des conflits et de consolidation de la paix; et les aider à coordonner avec d'autres systèmes nationaux d'alerte précoce de conflits;
6. L'unité CEWARN appuiera les efforts déployés par le CEWERU au niveau national et commissionnera les systèmes d'alerte nationaux et mettra en place des structures de paix locales;
7. L'unité du CEWARN et les CEWERU nationaux intégreront les considérations de l'aspect genre dans toutes leurs activités (en promouvant la participation des femmes et des jeunes) et en assurant le suivi de leurs préoccupations;
8. L'Unité du CEWARN travaillera avec les CEWERU nationaux sur l'élaboration du cadre d'intervention du CEWARN et sur son appropriation;
9. L'Unité du CEWARN travaillera avec les CEWERU nationaux dans la sensibilisation et la mise en place des règles de fonctionnement du Fonds de Réaction Rapide revitalisés et s'efforcera de garantir un accès équitable à tous les États Membres; Les projets FRR seront principalement informés et déterminés par une analyse d'alerte précoce;
10. Le Comité de pilotage du Fonds de Réaction Rapide répondra aux préoccupations spécifiques des États Membres concernant les modalités d'allocation du FRR;

### ***Mobilisation des ressources***

11. L'Unité du CEWARN et les CEWERU nationaux s'engageront dans une mobilisation conjointe des ressources, notamment en assurant un lobbying



**CEWARN**

IGAD Conflict Early Warning  
& Response Mechanism

pour une allocation budgétaire consistante aux CEWERU nationaux des gouvernements respectifs et auprès d'autres partenaires.

### ***Amendement du protocole du CEWARN***

12. Les États Membres engageront - conformément à l'article 15 - un processus d'amendement du Protocole CEWARN afin de répondre aux exigences des opérations élargies du CEWARN et aux réalités actuelles de la région; Les dispositions pertinentes pour l'amendement comprendront la nécessité d'un article spécifique sur le renforcement de l'inclusion, en particulier des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables dans les opérations du CEWARN;

### ***Cadre stratégique du CEWARN- au-delà de 2020***

13. L'unité du CEWARN et les CEWERU nationaux doivent achever l'examen de la mise en œuvre du cadre stratégique du CEWARN 2012-2020 et commencer à élaborer la prochaine stratégie.

FIN